

Image not found or type unknown



Droit de garde comment faire

Par **bebe13**, le **08/01/2008** à **12:50**

j'ai 16 ans j'ai eu une fille .
elle a 11 mois elle porte mon nom ,elle a etait reconnu par son pere
quel demarche dois je faire pour le droit de garde en sachant que le pere sans occupe pa et
que c'est la grand mere qui exige une garde tout les 15 jours le week end et quand elle veut la
voir
merci